



Entreprendre au Féminin en Poitou-Charentes. Prix « Entreprendre & Vous » : retour aux sources

mercredi 24 octobre 2012, par [asdescamps](#)

C'est lors de la soirée régionale d'EAFPC à Touvre (16) le 19 Octobre qu'ont été remis les prix de l'entrepreneuriat « Entreprendre & Vous ». Deux prix : celui de la création et celui du développement.

Marion Pasquier et Claude Albert ont été mises à l'honneur ce soir là. La remise des prix a eu lieu chez Abel & Lily, un nouveau lieu de gourmandise installé dans l'ancienne gare de Touvre dont la réhabilitation et la décoration valent le détour, tout autant que les gourmandises que l'on y trouve. Chez Aude Troplong, adhérente à EAFPC et son compagnon, tout était fait pour nous recevoir magnifiquement.



Marion Pasquier s'est donc vue remettre un chèque de 1 500 € pour le développement de « La Boulange paysanne », ou comment cette jeune femme a décidé avec son compagnon de louer 47 ha de terre, d'y semer du blé, d'en recueillir la farine pour en faire un pain au levain naturel à la farine semi-complète qu'elle vend sur le marché de Melle le vendredi matin ou qu'elle livre à la demande. Son activité de boulange a démarré il y a 1 mois. Elle fabrique actuellement 30 kgs de pain dont elle pétrit la pâte à la main et compte bien augmenter les quantités rapidement. Volontaire et engagée, Marion parle de sa passion avec force de conviction. L'avenir se fera également avec des animaux afin de produire du fromage.



Le prix de la Création, un chèque de 1500 € également, a été remis à Claude Albert pour la création de son entreprise « Ty Breizh » qui propose crêpes et galettes sur les bords de la Charente dans son stand mobile, tel un kiosque à l'ancienne. Originnaire de Guérande et dans la région depuis peu, elle est heureuse

d'avoir pu créer sa propre identité par ce lieu, et depuis l'été n'a pas eu le temps de chômer. Tout est fait maison chez Ty Breizh, crêpes et galettes, fars bretons et quiches, caramel au beurre salé aussi, décliné en plusieurs parfums.

La spontanéité de ces deux femmes, leur volonté et leur gentillesse ont donc payé. Pour Marion, ce prix a valeur de reconnaissance et donc est « super important à ses yeux ». Pour Claude, la récompense est belle et lui permettra de passer l'hiver car le kiosque va fermer dès la saison froide et elle espère trouver en complément des prestations de crêpière lors d'évènements et de fêtes de village.

Toutes nos félicitations aux deux gagnantes qui sont reparties avec un sourire qui en dit long.....

Anne Sophie Descamps

